

**RECAPITULATIF DES PIÈCES A FOURNIR SELON LA NATURE POUR
TOUTES VOS DEMANDES DE VERSEMENT DETR/ DSIL/ DPV**

Demande d'avance

- Courrier de demande officielle de versement du maire ou du président d'EPCI à l'attention du préfet ; Le pourcentage de l'avance autorisé figure dans l'arrêté attributif. Au delà du pourcentage autorisé, votre demande est considérée comme une demande d'acompte. Vous devrez vous reporter à la liste des pièces à fournir pour les demandes d'acomptes.
- Formulaire de commencement de travaux renseigné et signé du président de l'exécutif

Demande d'acompte INFÉRIEURE à 80 % de la totalité de la subvention allouée

- Courrier de demande officielle de versement d'acompte signée du président de l'exécutif
- Formulaire de demande de versement de subvention signé du président de l'exécutif
- Annexe 1 au formulaire de demande de versement dûment renseigné et signé du président de l'exécutif
- Factures acquittées, **UNIQUEMENT** celles figurant dans l'annexe 1 au formulaire de demande de versement
- Etat récapitulatif des mandats **faisant apparaître l'acquittement des factures en objet dans l'annexe 1** au formulaire demande de versement

Demande d'acompte SUPÉRIEURE à 80 %* de la subvention allouée

ou
solde de la subvention,
ou
totalité de la subvention

- Courrier de demande officielle de versement du maire ou du président d'EPCI à l'attention du préfet
- Formulaire d'achèvement de travaux renseigné et signé du président de l'exécutif.
- Factures acquittées, ne transmettez **UNIQUEMENT que les factures figurant dans l'annexe 1** au formulaire de demande de versement
- Etat récapitulatif des mandats **faisant apparaître l'acquittement des factures en objet dans l'annexe 1** au formulaire demande de versement

*(*les 80 % sont à calculer sur tous les versements d'acompte et avance déjà versés y compris sur le dernier acompte demandé)*